



# MEMOIRE D'ORTHOPHONIE

## Repérage et signalement des cas de maltraitance infantile : interrogation des pratiques orthophoniques

*Mémoire encadré par M. Loïc Gamot, orthophoniste*

### POURQUOI ?

- Selon l'UNICEF, la maltraitance infantile concernerait trois enfants sur quatre dans le monde.
- En France, l'Observatoire national de la protection de l'enfance dénombrait 344 682 mineur·es et jeunes majeur·es pris·es en charge en 2023.
- Par ailleurs, 5 % des signalements proviendraient du secteur médical, d'après la Haute Autorité de santé.

*Qu'en-est-il des orthophonistes ?*

### OBJECTIFS

L'objectif est d'interroger les pratiques des orthophonistes dans le repérage et la conduite à tenir face à des situations de maltraitance infantile. Il s'agit également d'explorer leurs représentations et leurs vécus lorsqu'ils.elles sont confronté.es à ces situations.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

**Tous.les les orthophonistes exerçant en France**  
Ayant été ou non confronté.es à de la maltraitance infantile

### COMMENT ?

- La participation est de **10 minutes** maximum !
- Les réponses sont **anonymisées**



*Pour toute autre question ou information supplémentaire, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :*

**marjorie.juge.etu@univ-lille.fr**  
**MARJORIE JUGE - 5A CFUO LILLE**

<https://enquetes.univ-lille.fr/index.php/647845?lang=fr>

***Je vous remercie par avance pour votre participation et votre aide précieuse dans cette étude !***